

Montreuil le 25 novembre 2026

DES CINÉS LA VIE, PAS DE CENSURE !

Quand la direction de la PJJ décide des films que les jeunes ont le droit de voir !

La CGT-PJJ IDF-OM dénonce avec force la décision de la direction nationale d'exclure le court-métrage « 67 millisecondes » de la sélection 2026-2027 de la manifestation nationale Des cinés la vie et d'en interdire la diffusion auprès des jeunes.

Au motif que ce film aborderait les violences policières de manière problématique et présenterait les forces de l'ordre sous un jour défavorable, la direction invoque l'obligation de neutralité de notre institution pour justifier son retrait.

Une décision qui interroge profondément le sens de notre mission éducative et qui constitue une atteinte préoccupante à la liberté pédagogique des professionnels.

L'esprit critique ne se décrète pas. Il se construit !

La PJJ a-t-elle pour mission de protéger les jeunes de sujets qui dérangent ou de leur donner les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent ? Le travail éducatif consiste précisément à permettre aux jeunes de questionner, d'analyser, de confronter leurs représentations et de construire leur propre réflexion. Cela suppose de pouvoir aborder des sujets complexes, parfois sensibles, contradictoires et controversés.

Les violences policières font partie des réalités sociales et des débats qui traversent notre société. Les aborder avec des jeunes ne signifie ni condamner systématiquement les forces de l'ordre, ni adhérer au point de vue d'un réalisateur. Cela signifie ouvrir un espace de discussion, interroger les images, confronter les arguments et travailler sur le rapport aux institutions, à l'autorité, aux droits et à la citoyenneté.

Un film n'est pas une consigne de vote. Le regarder n'est pas y adhérer !

C'est justement tout l'intérêt d'un support culturel et artistique : permettre de prendre du recul, de débattre et de développer une pensée autonome.

En invoquant la neutralité pour écarter une œuvre qui dérange, la direction confond neutralité institutionnelle et évitement des sujets sensibles. La neutralité du service public ne saurait devenir un outil de censure ou une obligation de présenter une vision uniformisée de la société.
Plus inquiétant encore, la direction demande aux professionnels de ne pas diffuser ce court-métrage aux jeunes, sans véritable concertation avec les équipes éducatives ni reconnaissance de leur capacité à construire un cadre pédagogique adapté.

La confiance accordée aux professionnels ne peut pas être à géométrie variable !

La direction affirme être attachée à la force éducative de Des cinés la vie pour aborder les sujets de société et développer l'esprit critique des jeunes. Mais cette ambition perd tout son sens lorsque l'institution décide elle-même des sujets qui peuvent ou non être débattus.

LA CGT-PJJ IDF-OM REVENDIQUE :

- Le retrait immédiat de cette décision d'exclusion et de l'interdiction de diffusion du court-métrage « 67 millisecondes ».
- Le respect de la liberté pédagogique et de l'autonomie des professionnels dans la construction de leurs interventions éducatives.
- La reconnaissance de la capacité des équipes à accompagner les débats sur des sujets sensibles, sans présumer de leur incapacité à garantir un cadre éducatif serein.
- L'ouverture d'un dialogue avec les professionnels et leurs représentants avant toute décision de cette nature.
- Le maintien d'une manifestation culturelle qui permette aux jeunes d'accéder à des œuvres diversifiées, y compris celles qui interrogent les institutions et les rapports de pouvoir.
- Des moyens, des espaces de discussion et des formations permettant aux professionnels d'accompagner les jeunes dans l'exercice de leur esprit critique.

À LA PJJ, ÉDUQUER, CE N'EST PAS CENSURER !

Les jeunes que nous accompagnons ont le droit de questionner les institutions, de débattre des rapports à l'autorité et de comprendre les réalités qui traversent notre société. Notre rôle n'est pas de leur imposer une lecture du monde, encore moins de leur en dissimuler certaines réalités. Notre rôle est de leur donner les outils pour penser par eux-mêmes.

La CGT-PJJ IDF-OM refuse que la neutralité soit instrumentalisée pour faire taire le débat et restreindre le travail éducatif. Nous ne demandons pas à l'institution d'adhérer à un film. Nous lui demandons de faire confiance aux professionnels pour en faire un véritable support éducatif.

PAS DE PENSÉE UNIQUE DANS NOS PRATIQUES ÉDUCATIVES !
PAS DE CENSURE AU NOM DE LA NEUTRALITÉ !